

# **L'armée malienne a commis de graves violations des droits humains depuis le début du conflit contre les groupes armés**

Les civils menacés par toutes les parties au conflit

samedi 2 février 2013, par [Amnesty International](#) (Date de rédaction antérieure : 1er février 2013).

***“Alors que les combats se poursuivent au Mali, toutes les parties au conflit doivent veiller au respect du droit international humanitaire - en particulier au traitement humain des prisonniers et prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les dommages causés aux civils.”***

**Gaëtan Mootoo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International**

---

L'armée malienne a commis de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire (DIH) au cours du conflit qui continue contre les groupes armés, notamment des exécutions extrajudiciaires de civils, selon les témoignages recueillis par Amnesty International lors d'une mission de dix jours au Mali.

Un nouveau document tirant les conclusions de cette mission indique également que les groupes islamistes armés ont commis de graves atteintes aux droits humains et violations du DIH, notamment des homicides illégaux et le recrutement d'enfants soldats.

En outre, il est établi qu'au moins cinq civils, dont trois enfants, ont été tués dans un raid aérien dans le cadre d'une opération conjointe menée par les armées française et malienne afin de stopper l'offensive des groupes islamistes armés.

*« Alors que les combats se poursuivent au Mali, toutes les parties au conflit doivent veiller au respect du droit international humanitaire - en particulier au traitement humain des prisonniers et prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les dommages causés aux civils »,* a déclaré Gaëtan Mootoo, chercheur à Amnesty International sur le Mali.

Durant sa mission, la délégation d'Amnesty International a mené ses recherches dans les villes de Ségou, Sévaré, Niono, Konna et Diabaly.

Amnesty International a recueilli des témoignages indiquant que, le 10 janvier 2013, soit la veille de l'intervention française, l'armée malienne a arrêté et exécuté de manière extrajudiciaire plus d'une vingtaine de civils, principalement dans la ville septentrionale de Sévaré.

Des témoins oculaires ont raconté qu'ils avaient vu des soldats jeter les corps de plusieurs personnes dans un puits dans le quartier Wailudé à Sévaré.

*« Une fois que les corps ont été jeté au fond du puits, ils ont tiré des rafales à deux ou trois reprises », a déclaré un témoin.*

Plusieurs personnes ont évoqué la façon dont les forces de sécurité maliennes ont apparemment ciblé des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec les groupes islamistes armés - souvent sur des bases ténues, telles que les vêtements qu'ils portaient ou leur origine ethnique.

*« Beaucoup de gens ont réellement peur d'être arrêtés, voire pire, par les militaires. Les forces de sécurité doivent veiller à ce que les civils soient protégés de toutes représailles sur la base de l'appartenance ethnique ou de sympathie politique présumée », a déclaré Gaëtan Mootoo.*

*« Les autorités doivent ouvrir immédiatement une enquête indépendante et impartiale sur tous les cas d'exécutions extrajudiciaires par les forces armées, et suspendre tout membre du personnel de sécurité soupçonné d'implication dans des violations des droits humains. »*

De plus, l'armée malienne a procédé à l'arrestation arbitraire de personnes soupçonnées de liens avec les groupes islamistes armés. Amnesty International s'est entretenue avec plusieurs détenus qui ont déclaré avoir été battus ou maltraités durant leur détention.

Par ailleurs, Amnesty International a recueilli des témoignages d'homicides illégaux perpétrés par les groupes islamistes armés.

Un témoin a raconté que des membres des groupes armés islamistes avaient sommairement tué cinq soldats maliens blessés ainsi qu'un civil dans la ville de Diabaly les 14 et 15 janvier, après sa prise par des groupes islamistes armés.

En outre, Amnesty International détient des informations selon lesquelles des membres des groupes islamistes armés ont enrôlé de force et eu recours à des enfants soldats dans leurs rangs.

À Diabaly, plusieurs personnes ont raconté qu'elles avaient vu des enfants, certains âgés de dix ans, armés de fusils aux côtés des combattants islamistes.

À Ségou, Amnesty International a pu s'entretenir avec deux enfants soldats en détention - dont l'un présentait des signes de déficience mentale.

*« Le garçon était silencieux, abattu, et n'était pas en mesure de nous parler - il semblait absent » a déclaré Gaëtan Mootoo.*

*« Le recrutement d'enfants soldats doit cesser immédiatement, et tous ceux qui se trouvent dans les rangs des groupes islamistes armés doivent être libérés. »*

Il existe également des indices troublants sur la mort de cinq civils - dont une mère et ses trois jeunes enfants - tués dans un raid aérien lancé dans le cadre d'une contre-offensive menée par les armées française et malienne.

La frappe s'est produite le matin du 11 janvier 2013, le premier jour de l'intervention française, dans la ville de Konna.

Des responsables français ont déclaré à Amnesty International qu'ils n'avaient pas effectué de frappe à cette heure à Konna tandis qu'un membre du gouvernement malien et un haut responsable militaire malien ont confirmé à l'organisation qu'une opération conjointe avait commencé à cibler la ville dans la matinée du 11 janvier avec la participation de l'armée française.

*« Il est absolument impératif que la France et le Mali ouvrent une enquête afin de déterminer qui a effectué cette attaque. Les résultats doivent être rendus publics dans leur intégralité afin que l'on puisse déterminer s'il y a eu violation du droit international », a déclaré Gaëtan Mootoo.*

**Amnesty International**

---

**P.-S.**

\* <http://www.amnesty.org/fr/news/mali-civilians-risk-all-sides-conflict-2013-02-01>